



OBJECTIF(S)

- Respecter les obligations légales, connaître les expositions aux risques, maîtriser une organisation structurée, construire des procédures de contrôles, piloter ses activités en sécurité

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Titulaires de cartes, responsables de centre de profit

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 7 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en gestion de Cabinet

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

I - L'IMPORTANCE DU CONTRÔLE INTERNE

- Eviter les risques patrimoniaux et financiers
- Valoriser la gestion auprès des tiers
- Valider le bon fonctionnement opérationnel des activités
- Maîtriser sa sinistralité RCP
- Conforter son professionnalisme
- Assurer la pérennité
- Anticiper

II - L'APPROCHE COMPTABLE DU CABINET

- Analyse du CA
- Rentabilité
- Solvabilité
- Approche analytique

III - ACTIVITÉ TRANSACTION

- Les registres
- La balance mandants
- Les contrôles

IV - ACTIVITÉS GÉRANCE ET SYNDIC

- Les bases juridiques
- Analyses des portefeuilles
- Etude des flux
- Détection des insuffisances
- Les risques opérationnels

V - LES PRINCIPAUX MÉCANISMES DE FRAUDES

- Le TOP 5 des tentatives de fraudes externes
- Dispositifs de défense
- La revue du S.I.

VI - LES RISQUES FINANCIERS

VII - DISPOSITIF TRACFIN



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap